

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Financement de projets pour l'éducation,
la formation et la jeunesse



Erasmus+

*Changer sa vie,
ouvrir son esprit*



Erasmus+



Table des matières

Que sont les partenariats stratégiques ?	6
Quels domaines les partenariats stratégiques couvrent-ils ?	6
Manière dont les propositions sont évaluées	9
Pertinence : priorités générales et spécifiques	10
Conception et mise en œuvre	24
Travail d'équipe et coopération	26
Impact et diffusion	29
Que faire et ne pas faire ?	30
Informations destinées aux candidats	39



Une économie **intelligente, durable et inclusive** : tel est l'objectif au cœur de la stratégie **Europe 2020** de l'UE.

De ces trois éléments constitutifs, l'aspect « intelligent » comprend des investissements efficaces dans **l'éducation, la formation et la jeunesse**. En fait, nous devons développer les connaissances et les compétences de personnes de tous âges. **La formation tout au long de la vie** est à l'ordre du jour. Elle doit inclure **des apprentissages de toutes sortes, dans le cadre de l'éducation formelle comme en dehors**. Une part importante de cette orientation repose sur le programme **Erasmus+** de l'UE, qui vise à renforcer les compétences et l'employabilité, et à moderniser l'enseignement, la formation et l'animation socio-éducative. Il offre des opportunités à des millions d'Européens qui souhaitent étudier, se former, développer leur expérience professionnelle et prendre part à des activités bénévoles à l'étranger.

Outre la mobilité, Erasmus+ encourage également la coopération en faveur de l'innovation et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques grâce au financement de projets transnationaux. Dans ce cadre, un soutien solide est apporté aux partenariats stratégiques, qui peuvent être combinés de nombreuses manières différentes afin de développer et financer une grande variété de projets.

Cette brochure constitue un guide de démarrage pour les partenariats stratégiques. Elle offre des informations de base sur qui peut postuler, où, comment et quand, ainsi que des astuces, que faire et ne pas faire, et des exemples pratiques et concrets. Elle définit les quatre critères d'attribution qui servent à évaluer les propositions de partenariats. Enfin, elle donne des pistes de lectures supplémentaires sur cette structure de soutien extrêmement flexible.

Que sont les partenariats stratégiques ?

Les partenariats stratégiques aident les organisations actives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, ainsi que les entreprises, les autorités publiques et les organisations de la société civile, à coopérer et à partager leurs expériences. Tous ont pour objet de développer et d'appliquer des **approches** innovantes visant à optimiser la qualité de l'enseignement, de la formation, de l'apprentissage et du travail de la jeunesse à travers l'Europe, à promouvoir la modernisation des établissements et à favoriser les innovations sociétales. Ils visent également à générer des **idées nouvelles** susceptibles d'être utiles aux personnes et aux organisations extérieures aux partenariats.

On les qualifie de « **stratégiques** » pour les raisons suivantes :

- ils ont vocation à contribuer à la réalisation de priorités politiques et à avoir un **impact plus vaste**
- ils **représentent une expérience nouvelle**
- ils **rassemblent des domaines différents**
- ils assurent la promotion d'un **changement pour le meilleur**.

Quels domaines les partenariats stratégiques couvrent-ils ?

Des partenariats stratégiques peuvent être formés dans l'un des cinq domaines suivants :

- L'éducation des adultes
- L'enseignement supérieur
- L'enseignement scolaire
- L'enseignement et la formation professionnels (EFP)
- La jeunesse

Il convient néanmoins de souligner dès le départ qu'un **partenariat stratégique n'a pas à rester confiné à un seul domaine**. Par exemple, une université d'un pays A qui s'associe à un établissement d'un pays B et à une association de jeunesse d'un pays C afin d'apporter une solution à un déficit de compétences chez les jeunes peut parfaitement proposer un projet qui mériterait d'être partagé et, par conséquent, financé. Tous les signes montrent que ce type de coopération gagne en importance. Cette brochure en donne plusieurs exemples.





Manière dont les propositions sont évaluées

Pour que le processus de sélection reste ouvert et équitable, les évaluations sont réalisées par des évaluateurs indépendants. Ceux-ci jugent les candidatures sur la base de règles claires et publiées et d'un système d'attribution de points.

Pour être éligible à un financement, une proposition doit obtenir un total d'au moins 60 points, mais également au moins la moitié du nombre maximum de points disponibles pour chacun des quatre **critères d'attribution** :

- **pertinence** (maximum : 30 points)
- **qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet** (maximum : 20 points)
- **qualité de l'équipe responsable du projet et des modalités de coopération** (maximum : 20 points)
- **impact et diffusion** (maximum : 30 points).

Pertinence : priorités générales et spécifiques

Pour être pertinent, un partenariat stratégique doit répondre à au moins l'une des priorités générales ou spécifiques visées par son action.

Priorités générales

Les **priorités générales (ou « horizontales »)** applicables à tous les domaines peuvent être résumées comme suit :

- Le développement de **compétences**. Cet aspect porte sur les compétences de base et les compétences « transversales » utiles dans un grand nombre de situations différentes (telles que l'esprit d'entreprise, les compétences informatiques et les compétences linguistiques). En particulier, les partenariats devraient promouvoir de nouvelles approches de l'enseignement et de l'évaluation des compétences transversales.
- **La formation des formateurs**. Les éducateurs et les animateurs de jeunesse doivent avoir les compétences nécessaires pour fournir des services de qualité et répondre à des besoins de plus en plus divers. Les priorités spéciales sont ici les partenariats entre prestataires de formations et établissements d'enseignement, la coordination des prestataires et le dialogue avec les principaux intervenants et partenaires tels que, notamment, les organisations de jeunesse.
- Une meilleure utilisation des **technologies de l'information et de la communication (TIC)** dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de l'animation socio-éducative à tous les niveaux, ainsi que l'amélioration de l'intégration numérique à différents niveaux et la promotion de l'accès aux ressources éducatives libres (REL) et de l'apprentissage grâce à celles-ci.
- La contribution à la mise en place d'un **espace européen des compétences et des qualifications**. Cet aspect implique l'amélioration de la reconnaissance mutuelle des compétences et qualifications à travers l'Europe, y compris lorsqu'elles sont acquises par le biais d'un apprentissage informel ou non formel (telles que les compétences acquises « au poste de travail », par exemple). Il est également nécessaire de créer plus de liens entre les apprentissages de type formel, informel et non formel, et d'accroître l'accent mis sur les « résultats d'apprentissage » concrets dans l'éducation.
- L'identification de nouveaux modes d'aide aux **apprenants défavorisés**, y compris les apprenants handicapés ou issus de milieux où les opportunités sont peu nombreuses ou de communautés marginalisées. Des partenariats facilitant la transition des apprenants défavorisés entre le monde de l'éducation et le monde du travail doivent également être développés.
- L'identification de nouveaux modes d'évaluation et d'amélioration de **l'efficacité des investissements publics** consacrés à l'éducation, à la formation et à la jeunesse.



Outre leur correspondance avec au moins une priorité générale ou spécifique, les propositions pertinentes doivent être basées sur une analyse appropriée des **besoins**. Les autres preuves importantes de la pertinence d'un partenariat sont des **objectifs** clairs et réalistes, ainsi que des **synergies** entre les différents domaines de l'éducation, de la formation et du travail et de la jeunesse, **la valeur ajoutée au travail existant des partenaires**, et **la valeur ajoutée au niveau de l'UE** à travers des résultats qui ne pourraient pas être atteints par le biais d'activités déployées dans un seul pays.





L'ACCÈS AUX TIC POUR TOUS

Un partenariat stratégique d'universités européennes enseignant l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (TIC) affiche une grande **pertinence vis-à-vis des priorités horizontales**. Ces universités offrent par ailleurs un environnement d'apprentissage inclusif aux étudiants handicapés.

Des cours en ligne ouverts à tous (MOOC) seront destinés à la fois aux étudiants inscrits dans les universités partenaires et aux professionnels de la formation et de l'enseignement professionnels. Ainsi la notion d'accessibilité des TIC s'adressera-t-elle à un public plus large. Ce partenariat de huit pays développera des cours en ligne gratuits sur des sujets spécialisés liés à l'accessibilité des TIC.

BACCALAURÉAT D'AFFAIRES

Les compétences commerciales et administratives sont attestées par le Baccalauréat d'affaires européen pour tous (EBBD+). Il en va de même pour les compétences nécessaires pour travailler et étudier à l'étranger. Les écoles de six pays appliquent déjà l'EBBD+, qui facilite la poursuite d'études commerciales et administratives à l'étranger. Aujourd'hui, un partenariat stratégique vise à en renforcer le développement de manière à ce qu'il couvre également l'apprentissage non formel et informel et simplifie le processus d'accréditation.

Ce partenariat pourrait donner lieu à un modèle de développement de diplômes européens de formation professionnelle pour les autres secteurs de l'économie. **Innovation et transférabilité** sont donc les points forts de ce projet. Sa **pertinence vis-à-vis des priorités horizontales** est attestée par la promotion de compétences transversales et d'un espace européen des compétences et des qualifications.

Priorités spécifiques : l'éducation des adultes

- Améliorer les compétences de base (lecture et écriture, calcul et compétences numériques) pour des groupes cibles spécifiques d'adultes
- Proposer davantage d'incitations à la formation des adultes
- Communiquer des informations sur l'accès aux services d'enseignement pour adultes
- Améliorer et élargir l'offre d'opportunités d'apprentissage de grande qualité, adaptées aux divers apprenants adultes, notamment grâce à des méthodes innovantes pour atteindre les adultes et dispenser la formation
- Développer les compétences des éducateurs pour adultes à gérer des groupes diversifiés d'apprenants et à utiliser les nouvelles technologies
- Évaluer l'efficacité des politiques d'éducation des adultes.





EDUCATION NUMÉRIQUE

Un partenariat stratégique formé par des organisations européennes affichant une expérience reconnue dans l'enseignement de compétences de base aux adultes a pour objet l'alphabétisation des adultes. Son action sera centrée sur la formation des éducateurs pour adultes aux compétences de base en matière d'alphabétisation, le partage des meilleures pratiques, la création de cours personnalisés pour les adultes semi-analphabètes et la production, pour les éducateurs, d'une boîte à outils **innovante** reposant sur la narration et des supports numériques.

Aussi ce projet est-il clairement **pertinent vis-à-vis des priorités de l'éducation des adultes** en matière d'amélioration des compétences de base et de développement des compétences des éducateurs pour adultes. Il a également reçu une note très élevée pour son **calendrier précis**, son **analyse des besoins** minutieuse, sa **méthodologie** réaliste et son **assurance qualité** efficace, ainsi que l'attitude positive de ses **partenaires** expérimentés.

Priorités spécifiques : enseignement supérieur

- Soutenir les établissements de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de l'agenda de **modernisation** de l'UE, qui vise à relever les niveaux de réussite, améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, renforcer la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transfrontalière, activer le « triangle des connaissances » (recherche / éducation / innovation) et améliorer la gouvernance et le financement. Une attention particulière est ici accordée aux projets qui :
 - contribuent à adapter les programmes d'enseignement aux **besoins actuels et émergents du marché du travail** et à doter les jeunes de **compétences transversales** en établissant une coopération active entre les établissements de l'enseignement supérieur et les partenaires extérieurs (entreprises, organisations professionnelles, chambres de commerce, partenaires sociaux, organismes locaux / régionaux, etc.)
 - contribuent au développement de stratégies innovantes destinées à stimuler la **mobilité** physique et virtuelle dans l'enseignement supérieur
 - renforcent les **liens entre l'éducation, la recherche et les entreprises** afin de promouvoir l'excellence et le développement régional
 - visent à **augmenter le nombre de diplômés, élargir la participation à l'enseignement supérieur** et améliorer la formation tout au long de la vie en créant des parcours d'apprentissage flexibles
 - conçoivent des moyens de renforcer la responsabilité sociale des établissements de l'enseignement supérieur.
- Aider à la mise en œuvre de la Communication UE 2013 sur **l'ouverture de l'éducation** : en favorisant de nouveaux modes d'enseignement, de nouvelles formes d'apprentissage personnalisé, l'utilisation stratégique de ressources éducatives libres, des plateformes de mobilité virtuelle et mixte et d'apprentissage virtuel, et en stimulant l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur européens en Europe et au-delà.



UN MASTER POUR LES MAESTROS

Les étudiants en musique ont appris à utiliser et à créer de nouvelles opportunités grâce à un Master aujourd'hui plus amplement développé par le biais d'un partenariat stratégique. Le projet présente une **pertinence directe avec l'agenda de modernisation de l'UE pour l'enseignement supérieur** et, plus particulièrement, sa volonté d'adapter les programmes d'études aux besoins actuels et émergents du marché du travail.

Le plan consiste à élargir le Master de musique existant « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (NAIP – New Audiences and Innovative Practices). Jusqu'à aujourd'hui, l'enseignement musical ne préparait pas toujours les musiciens professionnels à la réalité actuelle. Par exemple, un clarinettiste formé exclusivement pour jouer au sein d'un orchestre classique trouvera actuellement peu d'opportunités d'emploi. Le Master NAIP vise à promouvoir un sens de la musique plus adaptable tout en renforçant les compétences entrepreneuriales des jeunes musiciens. Son enseignement met en valeur de **nouvelles méthodes et technologies**.

Priorités spécifiques : les écoles

- Attirer les meilleurs candidats vers les métiers de l'enseignement et aider les enseignants et les chefs d'établissement à **dispenser un enseignement de grande qualité, gérer les réalités complexes d'une salle de classe et adopter de nouvelles méthodes et de nouveaux outils**
- **Remédier aux lacunes en matière d'acquisition des compétences de base grâce à des méthodes d'enseignement plus efficaces**, telles que des approches multidisciplinaires et interdisciplinaires, un enseignement intégré des compétences de base (mathématiques, sciences et alphabétisation), un apprentissage fondé sur la résolution de problèmes et un environnement riche en technologies
- **Aider les écoles à lutter contre le décrochage scolaire et les désavantages** (grâce, par exemple, à une coopération améliorée en interne, ainsi qu'avec les parents et autres intervenants, la mise en réseau des écoles, l'enseignement collaboratif et l'apprentissage personnalisé)
- **Améliorer la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants.**





SCOLARISATION INTERNATIONALE

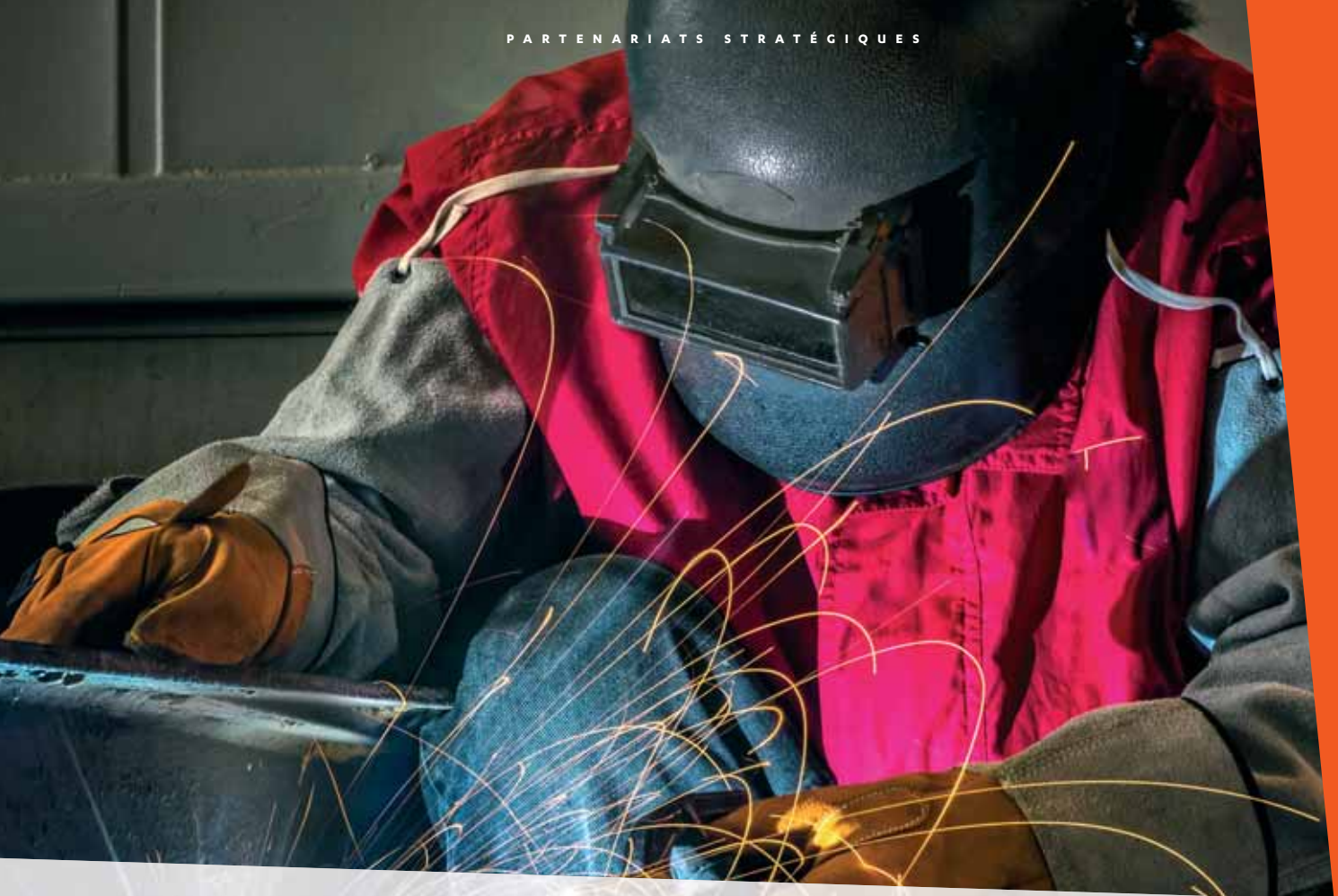
Les écoles primaires de sept pays utilisent leur partenariat stratégique pour intégrer quatre modules de citoyenneté mondiale à leurs leçons : la durabilité et l'environnement, les ressources et le changement climatique, la démocratie et la citoyenneté, et la migration et la croissance urbaine.

*La pertinence du projet vis-à-vis des priorités des écoles repose sur son adoption de **nouvelles méthodes et de nouveaux outils** afin de promouvoir un enseignement de grande qualité qui profitera particulièrement aux écoliers défavorisés. Ces relations transfrontalières impliquent le développement de stratégies de TIC basées sur un simple outil de création de contenu multimédia que les enseignants et les élèves peuvent utiliser pour créer et partager leurs propres documents.*

Priorités spécifiques : l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

- Développer un **EFP de qualité, doté d'une solide composante d'apprentissage en milieu professionnel**, dont des modèles de stages et de formation en alternance, ce qui implique de solides partenariats entre le monde de l'éducation et le monde de l'emploi (en particulier les entreprises et les partenaires sociaux)
- Améliorer la **pertinence de l'offre d'EFP pour le marché du travail** et réduire les disparités et les pénuries de compétences
- Améliorer la **transparence et la confiance mutuelle entre les systèmes d'EFP** grâce à la mise en œuvre rationalisée et cohérente, au niveau national, des recommandations des systèmes européens de crédits et d'assurance qualité pour l'enseignement et la formation professionnels ECVET et CERAQ
- Promouvoir un **EFP continu facilement accessible et axé sur la carrière professionnelle**, y compris pour les personnes les moins susceptibles de prendre part à ce type d'opportunités d'apprentissage.
- Promouvoir le développement **des aptitudes et compétences des enseignants et des formateurs**, en insistant particulièrement sur l'enseignement axé sur le milieu professionnel, les partenariats entre les enseignants scolaires et les formateurs en entreprise, et la formation de ces derniers.





L'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

Des écoles de formation professionnelle, des autorités publiques et des petites et moyennes entreprises du secteur de la construction métallique ont conclu un partenariat stratégique qui couvre quatre pays. L'objectif consiste à promouvoir le développement de systèmes d'apprentissage en entreprise de grande qualité à travers l'UE. Un programme d'études standardisé vise à faire passer l'EFP d'une approche scolaire vers un système de formation en alternance mettant également en valeur l'apprentissage sur le lieu de travail. Cette approche est directement **pertinente vis-à-vis des priorités de l'UE en matière d'EFP**, qui appellent à l'intégration d'une solide composante d'apprentissage en milieu professionnel.

Ce projet a également été très bien noté pour la **grande diversité des partenaires** concernés. Parmi eux se trouvent d'importants décideurs du secteur, qui garantissent la **durabilité** du projet et de ses résultats au-delà de la période de financement initiale. Son approche **innovante** des stages a également été mise en avant.

Priorités spécifiques : la jeunesse

- Promouvoir une **qualité élevée de l'animation socio-éducative**, et plus particulièrement pour les jeunes défavorisés, internationaliser les activités pour la jeunesse et les ouvrir à la coopération transsectorielle, professionnaliser les animateurs de jeunes et améliorer leurs compétences, fixer des normes de qualité et élaborer des codes éthiques et professionnels, renforcer les liens entre la politique, la recherche et la pratique, et promouvoir la connaissance, la reconnaissance et la validation du travail socio-éducatif et de l'apprentissage non formel à tous les niveaux
- Promouvoir **l'autonomisation, la participation et la citoyenneté active des jeunes** à travers des projets visant à élargir et approfondir leur participation politique et sociale à tous les niveaux
- Promouvoir **l'éducation à l'entrepreneuriat et à l'entrepreneuriat social auprès des jeunes**, en donnant la priorité aux projets permettant à des groupes de jeunes de mettre en pratique leurs idées entrepreneuriales afin de lutter contre les difficultés et problèmes auxquels sont confrontées leurs communautés.





RECONNAISSANCES DES JEUNES BÉNÉVOLES

Le bénévolat améliore les perspectives d'emploi et l'implication sociale des jeunes. C'est pourquoi un système innovant de reconnaissance de l'expérience bénévole internationale est en voie de développement par le biais d'un partenariat stratégique qui réunit 12 pays. Des organismes bénévoles et des instituts de recherche y participent.

Le projet est particulièrement **pertinent vis-à-vis de la stratégie européenne pour la jeunesse**. Par exemple, 45 des 450 jeunes impliqués dans la recherche sur le terrain quitteront prématurément l'école avec des perspectives limitées. Le projet améliorera la visibilité de l'apprentissage informel auprès des intervenants de l'enseignement formel et du marché du travail.

Conception et mise en œuvre

La conception d'un projet doit être de bonne qualité. Les plans de sa mise en œuvre doivent l'être tout autant, autrement dit, comment la conception sera effectivement mise en application. Les évaluateurs rechercheront notamment :

- un **programme de travail** clair et complet, avec des phases de préparation, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de « diffusion » (qui sous-entend d'informer le monde extérieur du projet et de ses résultats, d'influencer les décideurs politiques, etc.)
- la **cohérence** entre les objectifs du projet et les activités proposées
- **des méthodes** susceptibles de porter leurs fruits
- des **mesures de contrôle de la qualité** appropriées pour garantir que le projet sera bien géré et exécuté dans le respect des délais et du budget
- la **rentabilité**, avec le montant adéquat alloué à chaque activité.

Si des **activités de formation, d'enseignement ou d'apprentissage** sont prévues dans le cadre du projet, les évaluateurs voudront également voir :

- la mesure dans laquelle ces activités sont **appropriées** par rapport aux objectifs du projet et concernent un nombre adéquat de participants
- la qualité des mécanismes de **reconnaissance et de validation des résultats d'apprentissage des participants**, conformément aux arrangements européens en matière de transparence et de reconnaissance.



FORMATION À LA MAINTENANCE DES AVIONS

Une **conception et une mise en œuvre** nettes et précises font partie des points forts d'un projet pour développer un outil de soutien pour la formation d'ingénieurs de maintenance d'avions européens. Les membres expérimentés de ce partenariat stratégique sont bien équipés pour concevoir de manière précise un outil pédagogique (plateforme multimédia immersive). Ils peuvent également s'assurer qu'elle sera utilisée de manière innovante. Autres éléments dénotant une conception de qualité : un produit intellectuel

tangible et transférable, ainsi qu'un groupe cible et des objectifs bien définis. Un impact direct est attendu auprès de 50 apprenants formés localement au cours du projet lui-même, et de 500 apprenants de toute l'Europe d'ici 2018.

Ce projet a également été salué pour son **contexte et son analyse des besoins** adaptés aux priorités horizontales et au programme d'EFP, ainsi que des règlements du secteur économique visé.

Travail d'équipe et coopération

La qualité de l'équipe de projet et des modalités de coopération est jugée en examinant si :

- il existe une **combinaison appropriée** de partenaires présentant le profil, l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener à bien tous les aspects du projet
- la répartition des responsabilités et des tâches illustre **l'engagement et la contribution active de l'ensemble des organisations participantes**
- des **organisations de différents domaines** de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et d'autres secteurs socio-économiques (le cas échéant) participent au projet
- le projet comprend **de nouveaux-venus dans les partenariats stratégiques**
- il existe des **mécanismes efficaces de coordination et de communication** entre les partenaires, ainsi qu'avec les autres acteurs concernés.





PARLER AFFAIRES

Des barrières linguistiques peuvent faire obstacle à des contacts commerciaux pourtant indispensables. C'est dans le but de résoudre ce problème qu'un partenariat stratégique impliquant quatre pays a été créé. Par l'intermédiaire d'une plateforme d'apprentissage en ligne, le partenariat s'est fixé comme objectif de fournir un vocabulaire commercial de 500 mots et phrases essentiels dans six langues européennes plus le japonais, le coréen, l'arabe et le chinois. La prochaine étape consistera à élargir ce vocabulaire à des secteurs spécifiques.

*Ce projet a reçu un accueil particulièrement favorable de par son **choix de partenaires**. Deux sont des groupes spécialisés dans les sciences de la vie, qui ont donc une connaissance précise des besoins de ce secteur en matière de communication. Les autres sont des experts de l'enseignement et de la formation professionnels. Tous les partenaires disposent de vastes bases de données commerciales et éducatives qui serviront d'outils de **diffusion** des produits du partenariat à la communauté d'entreprises, aux organismes de soutien aux entreprises et aux agences locales, régionales et nationales.*



AGRICULTURE URBAINE

L'entrepreneuriat vert est l'objectif des modules et ressources de formation mis au point par un partenariat stratégique sur l'agriculture urbaine. Le consortium compte parmi ses membres certains des établissements d'enseignement supérieur et des petites et moyennes entreprises européens les plus innovants dans ce domaine. Les différentes ressources peuvent être combinées librement de manière à générer des modules intersectoriels adaptés aux différents groupes cibles, afin de promouvoir des synergies entre les différents acteurs et secteurs concernés.

*C'est pourquoi ce projet a reçu une note élevée en termes **d'impact**. Ses ressources et vidéos éducatives resteront à la disposition des partenaires et autres établissements intéressés sur une plateforme Moodle libre connectée aux sites partenaires. Leur utilisation élargie à d'autres contextes sera par ailleurs encouragée. Le modèle et les recommandations en faveur d'un programme d'études d'entrepreneuriat de l'agriculture urbaine seront une source d'inspiration à travers l'Europe et au-delà de ses frontières.*

Impact et diffusion

Lorsque l'UE apporte son soutien financier à un projet, le but est d'en partager les résultats de la manière la plus large possible. C'est pourquoi les partenariats stratégiques doivent produire des idées, des outils et des effets qui bénéficieront au plus grand nombre.

Les évaluateurs tiendront compte des éléments suivants :

- la manière dont les partenaires prévoient de **mesurer les résultats du projet**
- **l'impact potentiel** du projet sur :
 - les personnes et les organisations qui y participent, durant le cycle de vie du projet et au-delà
 - les personnes et les organisations extérieures au projet au niveau local, régional, national et/ou européen
- la qualité du **plan de diffusion** : de quelle manière les résultats du projet seront-ils plus largement partagés avec d'autres personnes ?
- la mesure dans laquelle les matériels, documents et supports produits seront **mis librement** à disposition et promus par le biais de **licences ouvertes** sans restrictions inutiles
- la **durabilité** du projet : continuera-t-il de produire des résultats après épuisement de la subvention de l'UE ?

La notion de **proportionnalité** est ici cruciale. La taille d'un projet n'est pas le principal aspect à prendre en considération. Les capacités des partenaires sont plus importantes, qu'il s'agisse de capacités à adopter de nouveaux modes de réflexion, à s'adresser aux acteurs concernés ou à influencer les autres, par exemple.

Que faire et ne pas faire ?

Conseil : décrivez votre projet de manière claire et précise dans votre proposition :

- Montrez que votre projet **répond à un besoin réel**.
- Explicitez la manière dont le projet est **lié aux objectifs politiques européens**. Cette mention ne doit pas être ponctuelle. Au contraire, **la pertinence politique** doit être le fil conducteur de votre candidature.
- Montrez la manière dont votre projet **changera les choses pour le meilleur**.
- Expliquez en quoi votre projet est **innovant**. Il doit s'agir d'une nouveauté, même s'il peut s'appuyer sur une expérience existante (que ce soit la vôtre ou celle d'autres personnes).
- Montrez le rôle actif de chaque **partenaire** et expliquez la manière dont les partenaires communiqueront entre eux. Les évaluateurs rechercheront des partenariats réellement transfrontaliers plutôt que des projets dominés par une organisation. Il n'est pas obligatoire que les partenaires aient déjà une expérience de projet (européen ou autre), mais si tel est le cas, mentionnez-le. Quelle sera la contribution de chaque partenaire ? Si les partenaires appartiennent à des domaines différents, expliquez en quoi ils se complètent et sont adaptés au projet. Montrez qu'il s'agit de partenaires fiables qui tiendront leurs engagements.
- Présentez un **plan de travail** clair, précis et réaliste.
- Expliquez **la manière dont la ou les actions proposées permettront d'atteindre les objectifs du projet**.
- Justifiez le **temps que vous budgétisez** pour chaque aspect du projet.
- Mettez en avant tout aspect du projet qui encourage la **mobilité** transfrontalière. La mobilité n'est pas l'objectif principal des partenariats stratégiques. Erasmus+ offre d'autres possibilités de financement dans ce but. La mobilité dans le cadre des partenariats stratégiques doit servir l'objet général du projet.
- Décrivez vos **contrôles de la qualité**. De quelle manière contrôlerez-vous que le projet suit son cours ?
- Énoncez clairement **la manière dont d'autres personnes seront informées du projet et en utiliseront les résultats** (« diffusion »). Donnez des détails sur le calendrier et les groupes cibles. Parmi les idées de diffusion des candidats sélectionnés figurent un logo du projet, des cours de formation, des supports de communication, un site Internet du projet, des pages et groupes sur les réseaux sociaux, ainsi que des conférences et séminaires.
- Montrez la manière dont le projet continuera d'avoir un impact après la fin du financement européen.





UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE

Les jeunes dont les compétences de base sont faibles et qui présentent des risques de décrochage scolaire font l'objet d'un partenariat stratégique recouvrant trois pays, destiné à avoir un impact dans plusieurs domaines. Conçu sur le thème de l'éducation pour l'équité, ce projet a été choisi pour la qualité de sa **gestion et de sa conception**, ainsi que pour son solide plan de **diffusion**. Il affiche une grande pertinence vis-à-vis des questions **politiques centrales de l'Union européenne** telles que la réduction du taux de décrochage scolaire et la garantie d'un accès équitable à l'éducation. Les questions liées au marché du travail et à l'orientation professionnelle feront partie des sujets prioritaires.

Le projet produira des directives pour les enseignants et proposera des activités de formation continue aux professionnels de l'éducation. Une plateforme numérique d'accès libre servira d'outil de diffusion durable. Sa dimension **internationalisée** assure aux résultats du projet de pouvoir être transférés à d'autres pays de l'UE.

Conseil : lisez l'ensemble des lignes directrices qui vous auront été remises avant de rédiger votre candidature.

Conseil : lisez très attentivement les formulaires de candidature. Assurez-vous de bien répondre aux questions.

Conseil : élaborez soigneusement le projet avant de rédiger votre candidature. Assurez-vous que l'idée qui sous-tend le projet est assez claire à vos propres yeux.

Recommandation : ne vous contentez pas de courir après des subventions. Votre projet doit avant tout répondre à un besoin. Faites des recherches sur ce sujet. Ce n'est qu'à ce moment-là que vous devrez vous assurer qu'il respecte également les règles de financement.

Conseil : vérifiez que les termes, les arguments et le style utilisés sont raisonnablement cohérents tout au long de votre candidature, surtout si elle inclut du texte copié et collé par plusieurs partenaires différents.

Recommandation : n'ayez pas peur d'énoncer des évidences. Même si quelque chose vous semble évident, les évaluateurs ne pourront juger que ce que vous leur envoyez. Considérez que vous les emmenez dans un voyage dont l'arrivée correspond à la complète compréhension de votre projet. Tout non-dit ne vous rapportera aucun point.

Conseil : rendez-vous à l'une des journées d'information de votre Agence nationale et profitez-en pour poser des questions.

Conseil : demandez à votre Agence nationale de vous aider et de vous conseiller en cas de doutes lors de la rédaction de votre candidature.

Conseil : prenez le temps qu'il vous faut pour concevoir votre projet. Il est préférable de soumettre une candidature solide lors du prochain cycle de candidatures plutôt qu'une candidature de moindre qualité dans le cadre du cycle actuel.

Conseil : choisissez vos partenaires avec soin. Certains d'entre eux ont-ils déjà travaillé ensemble ? Quelle valeur ajoutée chaque partenaire apportera-t-il au projet ?

Recommandation : ne restreignez pas votre recherche de partenaires aux spécialistes de votre propre domaine. Il est fort probable que des personnes d'autres milieux soient en mesure de renforcer votre projet et d'améliorer ses chances d'être financé.

Conseil : assurez-vous que tous les partenaires ont leur mot à dire sur le contenu du projet avant de rédiger votre candidature. Assurez-vous qu'ils sont tous sur la même longueur d'ondes. Identifiez vos objectifs communs.

Conseil : répartissez les responsabilités entre les partenaires. Établissez très clairement les activités de chaque partenaire, et les délais de réalisation.

Conseil : trouvez le juste équilibre entre le contenu et la gestion de votre projet. Même le partenariat le plus pertinent ne peut réussir si ses structures de gestion sont faibles. Il en va de même pour un projet bien géré mais non pertinent.

Conseil : informez dès le début du projet l'ensemble des intervenants des résultats escomptés.

Conseil : soumettez un projet de la dimension appropriée pour votre partenariat. Un projet de petite échelle bien pensé obtiendra plus de points qu'une proposition trop vague et trop volumineuse pour être gérée par les partenaires. Même un simple partenariat entre petites organisations, voire entre des groupes informels, présente de bonnes chances d'être accepté. Quelle que soit sa taille, le projet a besoin d'être pertinent et innovant.

Conseil : montrez que toute institution du partenariat y apporte son soutien en tant qu'institution. L'impact du projet doit se ressentir sur l'ensemble des organisations concernées. Toute indication d'un lien avec leurs autres activités internationales sera un avantage.

Recommandation : ne sous-estimez pas les différences culturelles. Dans le cadre d'un partenariat international, certains mots, idées et institutions peuvent nécessiter une explication qui serait considérée inutile dans un contexte national. Vous vous rendrez peut-être compte également que des personnes de pays différents procèdent différemment pour organiser des réunions et conclure des accords. Même ceux qui maîtrisent très bien une autre langue peuvent à l'occasion mal comprendre certains propos.

Conseil : pensez aux « produits » qui seront développés par votre projet et dont l'utilisation sera élargie.

Recommandation : ne soyez pas découragés par l'expression « productions intellectuelles ». Elle signifie que de nouvelles idées et de la documentation pourront être communiquées à d'autres personnes.

Conseil : intégrez des contrôles qualité à votre projet lors de sa conception, là-aussi avant de rédiger votre candidature.

Conseil : faites relire et commenter votre candidature par une personne extérieure à votre partenariat avant de l'envoyer.

Recommandation : n'essayez pas d'adapter le modèle de partenariat stratégique à un projet existant inadapté.

Conseil : soyez réaliste lors de la budgétisation. L'approche de type « menu » du programme en matière de budgétisation vous donne une grande flexibilité, mais des coûts trop élevés ou trop bas entacheront la crédibilité de votre projet.

Conseil : vérifiez que vous avez rempli les formulaires correctement et que vous avez joint l'ensemble des documents requis. Dans le cas contraire, votre candidature ne sera pas prise en compte.

Conseil : persévérez avec votre projet de partenariat stratégique si vous êtes convaincu(e) qu'il peut apporter une véritable différence. Pour optimiser au mieux l'éducation, la formation et le travail dans le domaine de la jeunesse, l'Europe a besoin de nombreux nouveaux éléments constitutifs. Tous n'ont pas pour autant à prendre la même forme et à avoir la même taille. Bonne chance.



FORMATION AUX ENTREVUES DE RECRUTEMENT

Les partenariats stratégiques qui favorisent la **coopération intersectorielle** sont particulièrement encouragés. Un bon exemple est un projet qui fait appel au potentiel des jeunes pour résoudre les problèmes sociaux de l'Europe. Dans chacun des quatre pays partenaires, une organisation de la jeunesse développe un réseau avec des entrepreneurs afin de rédiger une liste des obstacles sociaux. Des universités et municipalités sont également impliquées.

Les objectifs actuels comprennent la création d'un simulateur d'entrevues de recrutement pour les jeunes diplômés, et la formation de conseillers auprès des jeunes en matière de conseil sur l'emploi et de services connexes. Le projet a déjà préparé 200 étudiants de dernière année à des entrevues de recrutement, dont 10 % d'étudiants handicapés.

DES VILLES ENTREPRENANTES

Les étudiants et les enseignants d'un grand nombre d'établissements éducatifs sont les cibles d'un partenariat stratégique qui vise à faire des villes des espaces conviviaux pour le développement de l'entrepreneuriat et de la créativité. Des établissements secondaires d'enseignement professionnel et technique, des établissements secondaires d'enseignement général, des organisations d'enseignants, des organisations de personnes ayant des besoins spécifiques et des centres d'enseignement pour adultes y participent tous, contribuant ainsi à la création d'un projet **multidimensionnel**. Ce partenariat a été sélectionné pour ses **résultats innovants**, ainsi que pour ses **opportunités d'apprentissage**, **méthodes de travail et capacités de développement des compétences** exceptionnelles.

Les produits comprendront un guide en anglais et dans les langues nationales qui décrira les points forts des dix villes des organisations participantes. Le projet porte sur les compétences pratiques des étudiants et des enseignants : utilisation écrite et orale de l'anglais, création de documents éducatifs sur des sujets de formation professionnelle (tels que business plans et scénarios), traitement de texte, iconographie et vidéos.

L'APPRENTISSAGE PAR SOI-MÊME

Les apprenants seront capables d'entretenir et d'élargir leurs aptitudes à la lecture et à l'écriture de manière plus indépendante grâce à un projet de partenariat stratégique destiné aux formateurs en alphabétisation. Le projet adopte une approche **innovante** axée non pas sur le contenu de l'apprentissage, mais plutôt sur l'obtention des compétences nécessaires pour l'apprentissage. Il adaptera également les synergies du monde du coaching sportif et de vie à celui de l'alphabétisation.

Les **partenaires** sont tous des acteurs reconnus de l'alphabétisation dans une première ou seconde langue. La **diffusion** est destinée à toute personne participant à la prestation de l'alphabétisation, des formateurs aux décideurs politiques. Les **résultats transférables** comprendront des méthodes et outils testés et innovants, destinés à assurer l'obtention d'une alphabétisation durable. Le projet devrait également permettre l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'autonomie des apprenants et une meilleure compréhension des liens entre apprentissage formel et informel et des impacts sur l'accès au marché du travail.



LANGUE DE TRAVAIL

Un établissement secondaire estonien et un établissement d'enseignement professionnel allemand se sont associés afin de donner aux étudiants estoniens l'opportunité d'apprendre les bases de l'économie en allemand, pendant les années qui précèdent leur entrée sur le marché du travail. Plusieurs sociétés allemandes déployant des activités en Estonie ont rencontré des difficultés pour recruter des jeunes acceptant de travailler en allemand et possédant des connaissances en économie.

*Ce partenariat entre écoles est **intersectoriel** et synonyme de synergies entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, ainsi qu'entre l'éducation et le monde du travail. Les parties prenantes de ce projet comprennent des assistants, des employeurs, des parents, une chambre de commerce, une université technique, un ministère, une autorité régionale et une ambassade. Les **objectifs** du projet sont clairement définis et répondent aux besoins des principaux groupes cibles : les élèves de la seconde à la terminale et les employeurs.*



ENSEIGNER L'ENTREPRISE SOCIALE

Une « approche éducative à 360° de l'entrepreneuriat social » : telle est la promesse d'un partenariat social regroupant huit pays et réunissant des écoles, des ONG possédant une longue expérience de l'éducation à l'entrepreneuriat, des fondations européennes et internationales sur l'entrepreneuriat social et des représentants du monde de l'entreprise. Ce projet **intersectoriel** développe une approche qui allie résultats d'apprentissage et évaluation, apprentissage formel et informel, expériences scolaires et extrascolaires, engagement local et international, enseignement et mentorat, et médias numériques et activités en face à face.

Les **résultats** comprendront des méthodes et des contenus partagés, la formation des enseignants, le mentorat, des modèles de partenariat avec des intervenants extérieurs tels que les parents, une dimension internationale, des éléments de compétition et des outils d'évaluation. **Innovant** et **durable**, le programme sera soutenu par une plateforme informatique.

Informations destinées aux candidats

Qui peut participer ?

Toute organisation ou groupe informel pertinent dans un pays participant peut rejoindre un partenariat stratégique. Les pays participants comprennent l'ensemble des États membres, plus un certain nombre d'autres pays. Une liste de ces pays figure à la section « Pays éligibles » dans la Partie A du Guide du programme.

Les partenaires peuvent être des universités, des établissements de l'enseignement supérieur, des écoles, des groupes de jeunesse, des centres de formation, des instituts de recherche, des entreprises, des syndicats et des organisations professionnelles. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive.

Une organisation de chaque partenariat stratégique est choisie par le groupe pour soumettre une demande de financement. L'organisation candidate doit être basée dans un pays du programme (un pays ayant une Agence nationale Erasmus+). Cette organisation assume alors plusieurs tâches de coordination, notamment la répartition des fonds. Mais le projet est exécuté conjointement. Il s'agit d'un partenariat entre parties égales.

Montant des financements

Le montant maximal d'une subvention de l'UE par projet de partenariat stratégique pour **l'éducation des adultes, l'enseignement supérieur, l'enseignement scolaire** et **l'EFPP** s'élève à 300 000 € pour un projet de 2 ans et à 450 000 € pour un projet de 3 ans. Cette somme peut toutefois être nettement inférieure.

Les candidats choisissent parmi une liste de postes de coûts, en fonction des activités qu'ils souhaitent entreprendre et des résultats qu'ils entendent atteindre.

Ainsi, des projets de petite envergure peuvent être financés, au même titre que des projets à grande échelle. Aucune discrimination n'est appliquée à l'encontre des candidatures de partenariats simples mais efficaces entre petites organisations ou entre groupes informels. Une règle de « proportionnalité » leur assure en effet d'être traités sur un pied d'égalité.

Les subventions de partenariats stratégiques dans le domaine de la **jeunesse** sont calculées en fonction de la durée du projet en mois (maximum 12 500 € par mois prévu pour la durée du projet).

Durée du projet

Si les partenariats stratégiques peuvent poursuivre leurs activités aussi longtemps qu'ils le souhaitent, le financement européen du projet s'arrête au bout d'une période déterminée. La durée doit être choisie au stade de la demande, en fonction des objectifs du projet et des activités prévues.

Pour les partenariats stratégiques dans les domaines de **l'éducation des adultes**, de **l'enseignement supérieur**, de **l'enseignement scolaire** et de **l'EFPP**, les financements durent de 24 à 36 mois.

Pour les partenariats stratégiques dans le domaine de la **jeunesse**, les financements durent de 6 à 36 mois.

Comment soumettre une demande

Des formulaires de candidature sont disponibles en ligne pour diverses subventions Erasmus+.

N'oubliez pas de joindre un calendrier d'activités à votre formulaire de candidature.

Vous trouverez les formulaires de partenariat stratégique et un modèle de calendrier d'activités sous la rubrique « AC2 – Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques » sur : <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/>

Les mêmes informations sont publiées sur les sites Web des Agences nationales : <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/national-agencies/>

Quand soumettre sa demande

Pour les partenariats stratégiques dans les domaines de **l'enseignement supérieur**, de **l'EFPP**, de **l'enseignement scolaire**, de **l'éducation des adultes** ou **concernant plusieurs secteurs**, une date limite de candidature est définie chaque année.

Pour les partenariats stratégiques dans le domaine de la **jeunesse**, vous avez le choix entre trois dates limites par an.

Chaque partenariat stratégique ne peut soumettre qu'une seule demande par cycle de candidatures.

Les dates limites de candidature sont publiées sur le site Internet d'Erasmus+ :

<http://ec.europa.eu/education/calls>

Où soumettre sa demande

Vous devez soumettre votre demande à votre Agence nationale pour Erasmus+.

Chaque pays du programme en compte une. Toutes les coordonnées sont en ligne sur :

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/national-agencies/>

Chaque partenariat stratégique ne peut postuler qu'auprès d'une seule Agence nationale par date limite.

L'Agence nationale vous informera du résultat de votre candidature.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).
Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2015

ISBN 978-92-79-38729-6

doi:10.2766/77044

© Union européenne, 2015

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Imprimé au R-U

Photos : © Shutterstock, sauf indication contraire

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (*) :

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Publications gratuites :

- un seul exemplaire :
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ;
- exemplaires multiples/posters/cartes :
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm),
en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes :

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Pour plus d'informations :
ec.europa.eu/erasmus-plus
Ou rejoignez la conversation sur
les médias sociaux :

 Erasmus+

 #ErasmusPlus



Office des publications



ISBN 978-92-79-38729-6

doi:10.2766/77044